

SESSION FORMATION
MOBILITÉ, RÉSEAUX ET SYSTÈMES DE TRANSPORTS, INFRASTRUCTURES
INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES, URBAINES ET AÉROPORTUAIRES

RÉF: 0885-05

Libre circulation des convois exceptionnels : organisation et responsabilités

EN BREF

Cette formation vous donnera une vision 360 des convois exceptionnels : présentation de la nouvelle réglementation, avis des transporteurs, gestion des itinéraires, impacts sur les infrastructures et retours d'expériences.

THÉMATIQUES

Les convois exceptionnels : définitions, réglementation et impacts sur l'infrastructures (chaussées, équipements, OA). Bilan de l'expérimentation. La définition des itinéraires : rôles des acteurs et processus. L'exploitation et la gestion de la voirie au quotidien.

CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Agents des services de l'Etat (DREAL, MEEM, DDT, DIR), gestionnaires voirie des collectivités locales, transporteurs

PRÉ-REQUIS

Aucun

OBJECTIFS

DEFINIR les obligations et responsabilités des différents acteurs (collectivités, transporteurs, services de l'état...) sur les convois exceptionnels et les impacts de la nouvelle réglementation

CARACTERISER les différentes typologies de convoi et les spécificités réglementaires inhérentes

DEFINIR (Etat) et **AMENAGER** (exploitants) les itinéraires des convois exceptionnels sur son territoire

INTEGRER l'impact de la définition des nouveaux itinéraires sur la gestion et l'entretien des chaussées, des équipements et des OA

TRAITER et **INSTRUIRE** les demandes des transporteurs en respectant le processus

PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- . Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes)
- . Fil rouge assuré par le coordinateur expert ou le chef de projet
- . Temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les stagiaires tout au long de la formation
- . Apports méthodologiques
- . Retour d'expérience
- . Evaluation des connaissances à l'aide par exemple de quiz, exercices d'application, étude de cas, retour d'expérience...

INFORMATIONS PRATIQUES

Pour tout renseignement, merci de nous contacter.

COORDINATION

Jean-Paul TRUCHET, Coordinations des missions voiries/Cadre de vie, Grand Lyon

PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

JOURNÉE 1

9h30 - 10h

Jean-Paul TRUCHET

Introduction, présentation de la session et tour de table

Les convois exceptionnels et la réglementation

10h - 11h

Séverine CARPENTIER, *Cheffe du bureau de la signalisation et de la circulation, Ministère de l'intérieur*
Christèle COIFFARD, *Délégation à la sécurité routière, Ministère de l'intérieur*

Définition des convois exceptionnels : typologie, dimensions...

11h15 - 13h

Séverine CARPENTIER
Christèle COIFFARD

Les rôles et responsabilités des acteurs. Le processus d'instruction des demandes. Différenciation des typologies de convois.

Les transporteurs

14h30 - 16h

Olivier ARRIGAULT, *FNTR*

Points de vue, contraintes, attentes, besoins...

Les infrastructures

16h15 - 18h15

Hugues ODEON, *Chef du groupe Géotechnique-Terrassements-Chaussées, CEREMA*
Fabien RENAUDIN, *CEREMA*

L'impact des convois exceptionnels sur le dimensionnement de l'infrastructure et les ouvrages d'art

Fin de la journée à 18h15

JOURNÉE 2

Les itinéraires de convois

9h - 10h30

Jean-Paul TRUCHET

La définition des itinéraires au niveau de chaque type de collectivités : organisation et coopération avec les services de l'Etat

10h45 - 12h30

Jean-Paul TRUCHET

La gestion au quotidien des itinéraires de convois exceptionnels et les outils disponibles

Retours d'expérience sur la gestion des convois exceptionnels

14h - 16h30

Denis PIERZO, *Directeur Adjoint Exploitation*

Retour d'expérience sur la gestion des convois exceptionnels sur le territoire de Seine-Maritime : avis de circulation et les impacts sur les ouvrages d'art

16h30 - 17h

Jean-Paul TRUCHET

Conclusion et évaluation de la session

Fin de la session à 17h00